



**COMPTE-RENDU  
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 03 JUILLET 2020  
Salle du conseil municipal**

**Etaient Présents :** Anne-Marie BONOT, Sébastien BOURGUET, Christine BUCHON, Charles CROXO, Stéphanie CROXO, Eric LAFONT, Cyril OZIL, Caroline RECHT, Jean-Luc SAUVAYRE.

**Absents Excusés :** Jean-Michel LAINE (procuration Jean-Luc SAUVAIRE), Sylvain OZIL (procuration Eric LAFONT)

**Secrétaire de séance :** Anne-Marie BONOT.

**Ordre du jour :**

1. Désignation d'un suppléant pour siéger au CA de l'EHPAD,
2. Délibération pour désigner 2 délégués et 2 suppléants au SMEG,
3. Désignation d'un référent à l'EPTB GARDONS (les délégués étant désormais nommés par Alès-Agglomération),
4. Proposition des membres susceptibles de siéger à la commission communale des IMPOTS DIRECTS,
5. Désignation d'un correspondant communal auprès du CAUE,
6. Nomination d'un élu et d'un agent délégués au CNAS,
7. Délibération pour autoriser le trésorier à poursuivre les créanciers,
8. Vote de la RODP 2020 (Redevance d'Occupation du Domaine Public par ORANGE),
9. Vote des tarifs communaux pour 2020,
10. Vote des montants des subventions aux associations pour 2020,
11. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020,
12. Vote de la convention financière Agglomération/Mairie pour l'alimentation des points de défense extérieure contre l'incendie.
13. Voter du budget communal 2020.
14. Divers

---

**Signature du compte-rendu de la précédente réunion et des délibérations.**

Le quorum est atteint, ouverture de la séance à 18H10.

**1. Désignation d'un suppléant pour siéger au CA de l'EHPAD**

Stéphanie CROXO présente sa candidature :

**Adoptée à l'unanimité.**

**2. Délibération pour désigner 2 délégués et 2 suppléants au SMEG**

SMEG (*Syndicat Mixte d'Electricité du Gard*) : titulaires et suppléants sont désormais au nombre de deux par commune, il manque donc la nomination d'un titulaire et d'un suppléant.

Christine BUCHON et Charles CROXO se maintiennent comme titulaires

Jean-Michel LAINE et Jean-Luc SAUVAIRE se proposent comme suppléants

**Adoptée à l'unanimité.**

**3. Désignation d'un référent à l'EPTB GARDONS (les délégués étant désormais nommés par Alès-Agglomération)**

Les délégués à l'EPTB GARDONS (*Etablissement Public Territorial de Bassin Gardons*) sont nommés directement par l'Agglomération. Chaque commune membre doit désigner un référent, personne à contacter en cas d'intervention et/ou d'urgence au niveau communal.

Christine BUCHON présente sa candidature

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **4. Proposition des membres susceptibles de siéger à la commission communale des IMPOTS DIRECTS**

Le Conseil Municipal propose à l'unanimité la liste suivante à fournir à la Direction Générales des finances publiques qui nommera 6 titulaires et 6 suppléants.

**Adoptée à l'unanimité.**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
1 Donzel William, 270 Grand Rue Docteur Perrier à Euzet, imposition TH/TF	1 Gaag épouse Pesenti Fabienne, 260 Chemin de l'Ancienne Gare à Euzet, imposition TH/TF
2 Munoz Garcia Juan Manuel, 1280 Chemin de l'Ancienne Gare à Euzet, imposition TH/TF	2 Bouttera Eddie, 5 Rue du Bourrelier à Euzet, imposition TH/TF
3 Croxo Charles, 489 Chemin des Huiènes à Euzet, imposition TH/TF	3 Lucchesi René, 1180Route Départementale 981 à Euzet, imposition TH/TF
4 Bernard Patrick, 88 Chemin de Gajan à Euzet, imposition TH/TF	4 Teyssier épouse Robert Florence, 314 Rue des Issards à Euzet, imposition TH/TF
5 Ozil Guillaume, 1 Place de la Mairie à Euzet, imposition TH	5 Mondemé Laurent, 395 Chemin des Huiènes à Euzet, imposition TH/TF
6 Peladan Fabien, 88 Route des Sources à Euzet, imposition TH/TF	6 Ozil épouse Petit Roselyne, 3 Chemin de la Citerne à Euzet, imposition TH/TF
7 Croxo Gérald, 102 Grand Rue Docteur Perrier à Euzet, imposition TH/TF	7 Traisnel Marie-Claire, 11 Chemin de la Citerne à Euzet, imposition TH
8 Recht Caroline, 4 Rue du Temple à Euzet, imposition TH	8 Decor épouse Kappes Martine, 7 Chemin de la Citerne à Euzet, imposition TH/TF
9 Patrick Peladan, Le Village à Saint-Jean-de-Ceyrargues, imposition TF	9 Jeanmart épouse Laine Véronique, 4 Chemin de la Citerne à Euzet, imposition TH/TF
10 Troupel Jean-Marc, 18 Place de la Mairie à Euzet, imposition TH/TF	10 Lescoffy Michel, 269 Chemin de Gajan à Euzet, imposition TH/TF
11 Guerin Frédéric, 294 Chemin d'Alès à Euzet, imposition TH/TF	11 Ori Alexandre, 226 Chemin des Huiènes à Euzet, imposition TH/TF
12 Bruguière Christophe, 1593 Route Départementale 981 à Euzet, imposition TH	12 Bernard Laurence, 1593 Route Départementale 981 à Euzet, impositionTH/TF

#### **5. Désignation d'un correspondant communal auprès du CAUE**

Caroline RECHT présente sa candidature.

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **6. Nomination d'un élu et d'un agent délégués au CNAS**

Eric LAFON se propose comme représentant élu et Nathalie LOUBET comme agent.

**Adoptée à l'unanimité.**

## **7. Délibération pour autoriser le trésorier à poursuivre les créanciers**

Mr le Maire souhaite accorder au comptable public de la trésorerie d'Alès Municipale, son autorisation permanente et totale pour toutes les créances qu'il a rendues exécutoires, et précise que cette autorisation est valable pour toute la durée du mandat actuel.

**Adoptée à l'unanimité.**

## **8. Vote de la RODEP 2020 (Redevance d'Occupation du Domaine Public par ORANGE)**

En application des dispositions du décret n°2005-1676 du 27 décembre 2005, le montant de la redevance d'occupation du domaine public due par ORANGE au titre de l'exercice 2020 s'élève à : 288.44 euros.

**Adoptée à l'unanimité.**

## **9. Vote des tarifs communaux pour 2020**

### **FOYER COMMUNAL :**

- Caution dégradation : 400 euros,
- Caution nettoyage : 120 euros,
- Locations associations du village : 60 euros, réveillons 200 euros,
- Locations habitants du village : 130 euros, réveillons 200 euros,
- Locations autres : 300 euros, réveillons 400 euros, Location sono : 10 euros.

**Adopté à l'unanimité.**

### **CIMETIÈRE :**

- Concession (1e m2) : 50 euros

**Adopté à l'unanimité.**

### **COLUMBARIUM :**

- Concession 15 ans : 90 euros
- Concession 30 ans : 180 euros
- Concession 50 ans : 300 euros
- Emplacement : case 40 cm x 40 cm x 29 cm : 500 euros.

**Adopté à l'unanimité.**

### **OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC :**

- L'occupation du domaine public ne peut pas être gratuite, le montant est donc fixé à 60€ la journée.

**Adopté à l'unanimité.**

## **10. Vote des montants des subventions aux associations pour 2020**

**Le Conseil Municipal d'Euzet décide et vote à l'unanimité de reconduire à l'identique les subventions attribuées aux associations pour 2020, soit :**

- APE « Le Troubadour » : 16 euros pour les élèves qui habitent la commune d'Euzet,
- Société de chasse « La Diane » : 200 euros,
- Anim'Euzet : 300 euros,
- Club de l'amitié : 200 euros,
- Sport Culture International « QWAN KI DO » : 200 euros,
- Euzet Tonic : 200 euros,
- Association Théâtrale « Les Autres » : 200 euros,
- Association Les Elfes et Nous : 200 euros

## **11. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020**

Mr le Maire propose à l'assemblée de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020, et de maintenir les taux actuels, à savoir :

- Taxe foncières (bâti) : 17.81 %
- Taxe foncières (non bâti) : 20.01 %
- Taxe d'habitation : 9.68 %

**Adopté à l'unanimité.**

## **12. Vote de la convention financière Agglo/Mairie pour l'alimentation des points de défense extérieure contre l'incendie.**

Lecture faite de la convention proposée par la REAAL (*Régie des Eaux de l'Agglomération Alésienne*), concernant le contrôle des points de défense extérieure contre l'incendie et la consommation de l'eau durant ce contrôle, des compléments d'information ayant été demandés auprès de la Régie, certains points posent débat au sein du conseil et restent à éclaircir. De ce fait, Mr le Maire propose que ce point soit retiré de l'ordre du jour et reporté à une date ultérieure.

## **13. Vote du budget communal 2020**

L'ensemble du Conseil Municipal ayant reçu le BP2020 au préalable, Mr le Maire présente le budget communal M14 qui s'équilibre de la manière suivante :

Dépenses fonctionnement :	547 520,46 €
Recettes fonctionnement :	547 520,46 €
Dépenses investissement :	393 106,36 €
Recettes investissement :	393 106,36 €

**Le budget 2020 est voté à l'unanimité.**

## **14. Divers**

- ✓ A la demande de Mr le Préfet, un nouveau conseil municipal sera organisé vendredi 10 juillet afin d'élire un représentant pour les prochaines élections sénatoriales.
- ✓ Prêt de matériel : 9 tables et 20 bancs en pin sont mis gratuitement à la disposition des administrés sur réservation auprès de la secrétaire de mairie. Charles CROXO se chargera de la remise et du suivi des prêts.
- ✓ L'ancien accueil de mairie devenu celui du SIAEP lors du mandat précédent étant désormais libre, les membres du conseil ont décidé de l'utiliser pour leurs réunions et autres permanences.
- ✓ **Projet équin au quartier « les Sources » :**  
Cyril OZIL (Maire) et Jean-Luc SAUVAYRE (2<sup>nd</sup> Adjoint), délégués au développement économique ont invité ce jeudi 2 juillet 2020, Mr CATHELINÉAU (Directeur Général d'Alès-Agglomération), son assistante (Chargée de mission) Adeline MASSON, et Denis PESCE (Professionnel mondialement connu et reconnu), ancien champion du monde de course d'endurance, entraîneur et préparateur de chevaux pour de prestigieuses écuries. Tous réunis pour travailler et échanger sur la future cité de thermalisme équin. Lancé en 2015, le projet bénéficie aujourd'hui de solides études d'impact, de faisabilité, d'opportunité, l'agglomération maîtrise depuis le foncier et procède actuellement aux dernières acquisitions et échanges nécessaires aux infrastructures.  
Une étude de marché diligentée par le Pays Cévennes est en cours pour confirmer l'opportunité du développement de la filière santé équine localement.  
Après avoir fait un point complet sur cet échange, Jean-Luc SAUVAIRE confirme la nécessité d'un partenariat avec l'Ecole Vétérinaire de Toulouse, et l'intérêt d'un tel projet, unique en France, permettant de fédérer autour d'un même outil les professionnels du Thermalisme, du monde Equin, de l'Agriculture biologique, et de l'hébergement, avec à la clé la création de nombreux emplois.  
Une nouvelle réunion est prévue en visioconférence avec le Cabinet d'Etude le 9 juillet, puis l'Etude de Marché sera rendue aux élus le 24 juillet prochain.

Levée de séance à 20H00.